

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclamés 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue L.-L. Roussier, 2, et chez M. St-Bilaire,
éditeur de musique au Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER LES FRAIS DE POSTE EN SUS.

Monaco, le 3 Novembre 1867.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. R. le Duc Guillaume, beau-frère du Prince Charles III, est tombé malade à Stuttgart.

S. A. S. Madame la Princesse-Mère a quitté immédiatement le Château de Marchais pour se rendre dans cette capitale.

La santé de la Princesse Eugénie ne s'est malheureusement pas améliorée et les dernières nouvelles annonçaient une aggravation dans son état.

MM. Wagner et Froschle, peintres allemands, qui avaient entrepris au mois de janvier dernier la restauration des belles fresques du Caravage dans la cour d'honneur du Palais de Monaco, viennent de reprendre leurs travaux interrompus pendant les grandes chaleurs.

Tout fait espérer que ces habiles artistes mèneront à bonne fin et auront terminé l'année prochaine cette œuvre importante.

La rentrée solennelle du Tribunal Supérieur de Monaco a eu lieu lundi dernier, 29 octobre, et s'est accomplie selon le cérémonial accoutumé.

A dix heures et demi, les Autorités, les Officiers et Dignitaires de la Maison du Prince, les Officiers de la Milice Nationale et les principaux Fonctionnaires de la Principauté, se sont rendus en corps à l'église Saint-Nicolas où les avaient précédés le Corps judiciaire et les Membres du barreau.

M. le Curé a célébré la messe solennelle du Saint-Esprit; puis l'assistance a reçu la bénédiction du Saint-Sacrement.

La cérémonie religieuse terminée, le cortège officiel, ainsi que le Clergé, s'est rendu dans la grande salle des audiences du Tribunal Supérieur.

A l'ouverture de la séance, M. Collomp, Président, a donné la parole à M. le Chevalier de Castellet, Avocat Général.

Le discours d'usage traitait, cette année, de la nécessité d'allier à la science du droit l'étude de la philosophie et des belles-lettres. Ce discours, aussi remarquable par la grandeur des idées que par l'atticisme et la pureté de la forme, a été religieusement écouté.

En terminant, l'orateur a adressé d'excellentes paroles aux Autorités et aux Fonctionnaires qui, par leurs travaux divers, concourent à la prospérité de l'Etat.

Enfin l'audience a été levée après que M. le Président Collomp a déclaré ouverte l'année judiciaire 1867-1868

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco du 1^{er} au 31 octobre est de 5,051.

Au moment où ce numéro sort des presses, nous remarquons dans la ville un mouvement, une animation inaccoutumés. Les étrangers s'aperçoivent que nous sommes à la veille d'une grande réjouissance nationale. On dispose des lampions, on prépare des lanternes vénitienes, on dresse les pièces d'un feu d'artifice. La population s'apprête à célébrer demain la Saint Charles, fête de S. A. S. le Prince Charles III, notre Auguste Souverain.

Jeudi dernier, nous avons aperçu dans le port de Monaco un joli yacht de plaisance à hélice, le *Gallicello*. Ce navire a jadis appartenu à la marine du Roi de Naples. Son propriétaire actuel se propose de le mettre, pendant la saison d'hiver, à la disposition des étrangers et des touristes amateurs des excursions en mer.

La saison d'hiver est commencée. Chaque soir, les salons du Casino s'emplissent d'une foule élégante et nombreuse. Les jolies toilettes féminines n'y manquent pas. L'administration du Cercle des Etrangers se prépare à donner à ses hôtes des fêtes brillantes, et à leur ouvrir, dans le Casino, les salles nouvelles auxquelles les ouvriers mettent la dernière main.

Nous avons reçu le premier numéro de l'*Indicateur de Menton*, journal qui succède à l'*Indicateur de Nice*. Bonne chance à ce nouveau venu!

L'administration de la Société des bains donne avis qu'à partir de demain, 4 novembre, le bateau à vapeur, qui fait le service entre Nice et Monaco, partira de Nice à 4 heures et demie du soir au lieu de 5 heures.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Il faut constater, dit le *Journal d'Hyères*, que la saison d'hiver s'annonce sur tout le littoral sous de brillants auspices.

Dans notre dernier numéro, nous avons parlé de l'arrivée de LL. AA. RR. le prince et la princesse de Galles. Voici d'autres nouvelles qui viennent donner plus de poids à nos assertions.

Nous apprenons de bonne source que M. le préfet de la Seine, le baron Hausman, a traité avec la villa Frémy, à Nice, au nom de S. M. l'Impératrice des Français, dont la santé exigerait aussi des soins et des ménagements. En outre, la villa Cabasse aurait été louée au maréchal Forey, qui, avec raison, paraît compter, en fait de rhumatismes, plutôt sur les effets salutaires et infaillibles de notre balnéation, que sur les regards du zouave-guérisseur. Voilà les dernières nouvelles; nous en avons en ce moment les preuves sous les yeux.

Le *Moniteur* annonce que le Roi Louis I^{er} de Bavière, voyageant sous le nom de comte Augusta, est arrivé à Paris, vendredi dernier, 25, et que S. M. a été reçue à Saint-Cloud le lendemain 26 par l'Impératrice.

Le Roi Louis, qui est accompagné de M. le lieutenant-général baron de Yeeze et de M. le lieutenant-colonel de Gmainer, ses aides-de-camp, arrivera à Nice avec sa suite vers les premiers jours de ce mois.

On lit dans le *Sémaphore* :

Malgré un temps qui promettait peu, la foule s'est portée comme d'habitude au champ des courses du Château Borély, qui présentait un spectacle des plus brillants. La tribune d'honneur était occupée par la gentry marseillaise; la foule inondait le pourtour; de nombreux équipages et de rares cavaliers stationnaient dans le centre de l'hippodrome; sur le turf et dans le ring se pressaient nos gentlemen, qui ont largement profité de l'agence des poules.

Les Courses ont offert un assez grand intérêt.

GERBE PARISIENNE.

La *Fiancée de Corinthe* n'a pas eu un grand succès auprès des feuilletonnistes. M. Gustave Bertrand seul a été plus indulgent que ses confrères; je vous donne son appréciation :

VARIÉTÉS.

La seconde représentation de la reprise du *Corsaire*, mercredi, a été honorée de la présence des deux Empereurs. La *Fiancée de Corinthe* devait naturellement être donnée le même soir; mais une indisposition de David l'a privée de cette bonne fortune, et c'est le 4^e acte du *Trouvère* qui a servi cette fois de lever de rideau. L'indisposition de David menaçant de se prolonger, c'est Faure qui s'est offert à le remplacer provisoirement. Excellente leçon donnée par un maître artiste à ceux de ses confrères qui affectent de n'accepter que des rôles d'une certaine étendue et de maintenir très-haut leurs droits hiérarchiques.

Il nous reste à parler de la *Fiancée de Corinthe*.

Le livret, comme on le devine rien qu'au titre, s'est inspiré de la ballade célèbre de Goethe.

Ce n'est plus au fond d'un cloître que la fiancée est morte, vouée au célibat par le vœu égoïste de sa mère; elle s'est noyée dans le golfe de Corinthe, et c'est sa jeune sœur, à laquelle il n'était fait qu'une légère allusion dans la ballade, qui nous est montrée ici amoureuse du fiancé; c'est elle qui a l'idée d'abuser d'une ressemblance merveilleuse pour tromper le jeune homme à son retour et se substituer au souvenir de sa sœur.

Le fiancé y est en effet trompé d'abord; mais au moment où Chloris reçoit avec joie les protestations d'amour du beau Lysis, l'ombre irritée de Daphné apparaît et la menace.

Puis le jeune homme reste seul et s'endort; alors la morte revient le trouver, lui dénonce le mensonge coupable de Chloris; l'effusion des deux amants n'est pas poussée aussi loin que dans la ballade originale; mais on nous a conservé le serment et la libation solennelle.

A son réveil, Lysis croit d'abord avoir été le jouet d'un songe; mais Chloris lui avoue sa ruse, et l'épêbe, se souvenant du serment qui le lie à la morte, reste fidèle à ce souvenir sacré: il meurt.

On ne peut dénier l'originalité, la nouveauté des principales situations de ce livret; il y en a peu, mais c'était assez pour un ouvrage aussi court. Quant aux vers, ils sont des plus littéraires, des plus vraiment lyriques qu'on ait depuis bien longtemps entendus sur nos scènes musicales: ils feront honneur à M. Du Locle.

La musique de M. Duprato est d'une inspiration délicate et distinguée; mais elle n'évite pas toujours la monotonie, la langueur. M. Duprato, qui avait commencé par se montrer très-Italien dans les *Trova-telles*, et qui gardait encore un fort mélange d'italianisme dans *Salvator Rosa*, nous paraît bien décidé, lui aussi, comme la plupart de nos jeunes compositeurs, à suivre désormais la manière poétique et sentimentale de M. Gounod. M. Gounod fait école, et cette école en vaut bien d'autres! La tendance était déjà dominante dans la *Déesse et le Berger*; elle est définitive, exclusive, dans la partition de la *Fiancée de Corinthe*. Elle a porté bonheur en plus d'un endroit au compositeur; il y a dans le commencement et à la fin de cet acte bien des phrases gracieuses, mais le premier motif, qui se détache d'une façon originale sur le fond de la mélodie, est peut-être ce récit de Lysis: « Ah! Daphné, que de fois dans mes lointains voyages... » Du reste, le trio où se rencontre ce récit a d'autres parties très-heureuses. Dans la scène de Lysis avec l'ombre de Daphné, on peut citer une sorte de brin-disi funèbre qui a de la verve et du caractère. Le chœur des fiancailles, qui ouvre le court finale, est encore très gracieux; toute l'orchestration est traitée avec un soin particulier.

Mais en somme, il faut convenir que cette orchestration nage trop constamment dans une sorte de brume bleuâtre, que les rythmes se bercent trop constamment dans les langueurs de l'adagio, et que constamment aussi la mélodie se complait dans je ne sais quelle rêverie élégiaque, oubliant l'allure vivante et l'accent qui conviennent à la musique théâtrale.

La *Gazette des Etrangers* vient de démentir d'une manière formelle le mariage de M^{lle} Adelina Patti.

Elle ajoute que la célèbre cantatrice n'a jamais songé qu'à se marier avec l'art. Avis aux soupirants qui auraient conçu le projet et l'espoir de s'unir un jour avec M^{lle} Patti. Contentez-vous, messieurs, d'applaudir son chant merveilleux et ne cherchez pas à dérober au public dilettante les émotions qu'il éprouve toutes les fois qu'il peut entendre cette admirable cantatrice.

Terminons par une nécrologie; les morts vont vite en littérature. Le *Ménestrel* nous fournit quelques détails sur la vie de Ferdinand Langlé, qui vient de succomber:

FERDINAND LANGLÉ, fils d'un compositeur de mérite, qui fut un des organisateurs de notre Conservatoire et le maître de Dalayrac, était aussi le neveu du docteur Süe, père du célèbre romancier de ce nom. Destiné d'abord à la carrière médicale, il fut attaché, au commencement de la Restauration; en qualité d'aide-major, ainsi que son cousin Eugène Süe et le docteur Véron, à l'hôpital militaire de la maison du roi. Mais bientôt désertant, comme on disait alors, le culte d'Hippocrate pour celui de Thalie, il ne tarda pas à se faire connaître au théâtre par des œuvres dramatiques étincelantes de verve et d'esprit, tels que *la Suite du Folliculaire*, *le Zodiaque de Dendérah*, *Apol-lon II*, *les Emprunts à la mode*, *les Chansons de Béran-ger*, *le Camarade de lit*, *le Lansquenot*, *les Fables de La Fontaine*, etc., etc.

On lui doit, en outre, deux ouvrages très-curieux et devenus aujourd'hui de véritables raretés bibliographiques: *les Contes du Gay savoir* et *l'Histoire du Jongleur*. Ce sont deux charmants volumes imprimés en caractères gothiques avec des illustrations analogues, dont plusieurs, dues au crayon de Bonington, les rendent encore plus précieux.

Toujours actif et sur la brèche, Ferdinand Langlé fit partie de cette gaie et insouciant pléiade de jeunes hommes de lettres qui, sous la restauration, escarmouchèrent contre elle avec tant de vigueur dans les journaux littéraires de l'époque, le *Miroir*, la *Nouveauté*, la *Réunion*, la *France chrétienne*, etc., ce dont quelques-uns eurent plus tard du regret en voyant pour qui et pour quoi ils avaient travaillé. Alexandre Dumas a raconté dans ses *Mémoires*, avec sa verve habituelle, les prouesses de ces joyeux compagnons qui s'appelaient Ferdinand Langlé, Eugène Süe, Cavé, Dittmer, Romieu, Rousseau, Henri Monnier, Gabriel de Lurieu, etc., dont beaucoup hélas! manquent aujourd'hui à l'appel!

Par un singulier contraste, Ferdinand Langlé qui depuis avait pris part à la fondation du journal la *Patrie*, menait de front ses travaux dramatiques et littéraires, les soins de la commission des auteurs dont il a fait partie à divers titres pendant plus de trente ans, et la direction d'une importante administration, celle des Pompes funèbres! Et il était le premier à plaisanter spirituellement de sa lugubre profession qui était si peu en harmonie avec la gaieté charmante de son caractère!

D'une santé robuste et qui lui promettait de longs jours, il a été emporté presque subitement par une attaque de paralysie. L'affluence énorme qui se pressait à ses obsèques témoignait assez des regrets unanimes que sa mort a causés.

Esprit cultivé, aimable et bienveillant, caractère droit et sûr, Ferdinand Langlé, dont la vie ne fut qu'un long dévouement aux siens, laisse trois fils dont l'aîné, M. Aylic Langlé, littérateur distingué, est chef du bureau de la presse au ministère de l'Intérieur; le second, après avoir servi dans l'armée pendant plusieurs années, a obtenu un emploi dans un des services de la marine à la Nouvelle Calédonie, et le plus jeune, Fernand Langlé, a déjà pris place parmi les journalistes politiques de talent.

Au moment où les grives abondent sur nos tables, une étude sur cet excellent volatile sera lue avec intérêt. Nous empruntons l'article suivant au remarquable recueil hebdomadaire de M. Didot, la *Chasse illustrée*.

La Grive.

Tuer des grives n'est pas le fait d'un chasseur, ont dit nos devanciers; et nous, bonnes gens, nous allons répétant: La grive ne peut empêcher la bredouille, la grive en un mot n'est pas gibier.

Eh! pourquoi, je vous prie, la grive ne mériterait-elle pas les honneurs du carnier au même titre que la petite bécassine, la sourde, par exemple? Sur ce dernier oiseau elle a l'avantage de la grosseur; quant au goût... je laisse le soin de prononcer à tous ceux qui ont le bonheur de pouvoir, après les vendanges, se procurer quelques douzaines de ces délicates voyageuses au moment de leurs haltes dans les vignobles du midi et de l'ouest de la France.

Que de fois il m'est arrivé d'oublier, en les pourchassant, les perdrix, les cailles, les lièvres après lesquels je m'étais mis en campagne! A leur intention, une fois mes vendanges terminées, j'avais ordinairement dans une poche de mon carnier un sac de petit plomb, — car je n'ai jamais connu les charmes du fusil à bascule et à cartouches, — et, chose singulière, en dépit d'une bien longue série d'observations, pendant près de vingt années, j'ai presque toujours dû au hasard mes plus belles chasses aux grives; tandis que, lorsque je parlais pour les tirer exclusivement, il arrivait souvent que je n'en trouvais presque pas ou qu'elles étaient inabondables. Je ne formulerai donc rien d'absolu relativement au temps à choisir pour tirer les grives, et me bornerai à cela: vers les premiers jours d'octobre, dès que le souffle du vent du nord et de l'est les a amenées pour grappiller, il faut souvent se promener dans les vignes, si l'on veut profiter des occasions favorables, car ces oiseaux sont essentiellement voyageurs; un jour vous en aurez vu de nombreux vols dans un canton; retournez-y le lendemain, à peine si vous rencontrez quelques retardataires alourdies par la graisse; une influence atmosphérique les a emportées, comme un autre les avait amenées.

En général, cependant, j'ai toujours trouvé les grives plutôt moins sauvages par des temps lourds, quand le vent soufflait du sud, mais modérément, que lorsque la température était sèche et fraîche. Il peut même arriver en pareil cas que les grives, sous l'influence de la chaleur, deviennent paresseuses à ce point de ne pas voltiger comme elles le font habituellement de cep en cep; alors, perchées sur les petits rameaux des arbres fruitiers épars dans les vignes, elles n'accusent leur présence que par leur cri strident fréquemment répété. Elles semblent ainsi sauver le chasseur qui cherche vainement à les découvrir au milieu du feuillage; quand elles sont posées parmi les feuilles des marronniers, des cerisiers, il est presque impossible de distinguer ces oiseaux, qui conservent une immobilité absolue. Le mieux est alors de les faire voler en lançant une pierre pour observer leur remise, et de s'y rendre de suite s'il n'a pas été possible de tirer au vol.

Lorsque les grives sont grasses, elles s'enlèvent difficilement, et la plupart du temps, après quelques coups d'ailes, retombent au milieu des sarments, s'éloignent en sautillant à quelques pas, puis s'arrêtent derrière un cep ou sous l'abri protecteur d'un pampre, pour laisser passer le chasseur.

Le tir de la grive n'est pas toujours facile, son vol étant d'ordinaire indécis, capricieux; après un coup d'aile qui l'a portée à droite, tout à coup un crochet la jette à gauche, ou bien, au moment même de votre feu, elle a fermé ses ailes et est tombée vers le sol comme une balle. Il est peu d'oiseaux, à mon avis, qui méritent mieux d'être tirés au *cul levé*. Ces conditions

deviennent néanmoins beaucoup plus favorables lorsqu'on la trouve le long de haies longues et hautes : le plus souvent, dans ce cas, partant à peu de distance, elle se contente de filer devant vous parallèlement à la haie, dans laquelle elle s'enfonce après une courte remise; mais si les buissons ont peu d'élévation, au départ, son premier élan ne manquera pas de la porter du côté de la haie opposée à celui où vous vous trouvez; faites alors comme elle, traversez l'obstacle, et elle recommencera le même manège dix fois de suite, jusqu'à ce que, arrivée à l'extrémité de la haie, elle prenne un vol ondulé qui s'élève bientôt et la conduit vers la cime feuillue de quelques grands arbres.

Dans les contrées où les rangs des vignes sont très-espacés et les cepes soutenus par de hauts échelas, on chasse pour ainsi dire les grives comme on le ferait dans des allées de jardin; seulement, pour que les résultats soient fructueux, il est bien d'être deux, marchant doucement à une quinzaine de pas de distance sur deux lignes parallèles; de la sorte, les oiseaux, en voulant dissimuler leur présence à un des tireurs, se livrent souvent à l'autre. Mais, dans une grande partie de l'ouest de la France, où les grives sont d'ordinaire très-nombreuses, l'affaire n'est pas aussi simple; car là, les sarments d'une longueur démesurée courent enchevêtrés les uns dans les autres sur la terre qu'ils couvrent d'un inextricable réseau de verdure sans aucune solution de continuité: impossible alors de découvrir les grives appuyées; la seule ressource est de les tirer au vol, quand elles veulent bien s'y prêter en prenant leur essor, ce qui n'arrive pas toujours, car j'en ai vu bien des fois s'obstiner à ne pas partir, et se contenter de leurs pattes pour fuir le danger dont je les menaçais.

Après avoir passé la journée dans les vignes, l'habitude des grives est, le soir, de rallier les bois où elles s'établissent pour la nuit, et, tant qu'elles restent dans un canton, on est sûr, au coucher du soleil, de les voir arriver vers les mêmes perchoirs. Un de mes voisins de campagne et moi, qui connaissions bien cette particularité, nous nous rendions tous les soirs pendant le passage des grives, dans une garenne située près de nos vignes, et, postés tous les deux à certaine distance l'un de l'autre dans des cépées de chênes verts rabougris, au coucher du soleil, nous commencions une fusillade qui rapportait souvent à chacun de nous jusqu'à une douzaine et demie de grives belles et grasses.

On use à cette chasse très-peu de munitions, la moitié d'une charge étant presque toujours suffisante pour abattre le gibier, qui vient même quelquefois se poser à portée de la main, à ce point qu'un jour, ennuyé d'avoir souvent écrasé des oiseaux tirés de trop près, j'emportai une paire de pistolets de tir chargés avec du petit plomb, qui me servirent à faire plus d'une fois mouche sur les pauvres grives trop confiantes.

L'oiseau dont j'ai parlé jusqu'à présent est la grive proprement dite, la plus communément répandue dans tous les pays où se cultive la vigne, et celle dont la chair est la plus savoureuse.

On trouve encore dans nos contrées trois autres variétés de grives bien connues: la draine, la litorne, le mauvis.

Beaucoup de drains demeurent sédentaires en France; c'est l'oiseau que réveille le premier l'approche du printemps.

Lorsqu'après les grands froids de janvier, un vent du sud commence à échauffer l'atmosphère; quand les violettes printanières à peine reverdies ne sont encore qu'espérance, la draine, perchée sur un petit rameau à la cime du plus haut peuplier, tout en se balançant, chante déjà à gorge déployée. Dit-elle adieu à l'hiver qui s'en va? ou salue-t-elle, joyeuse, la venue prochaine des beaux jours? qui le sait?... Mais les éclats de sa voix claire, retentissante, m'ont toujours semblé une promesse riante d'avenir, et non le souvenir d'un sombre passé. Aussi j'ai bien rarement interrompu le gai refrain de la grive chanteuse.

A l'encontre de celle dont je viens de parler, la

litorne arrive surtout pendant les jours les plus durs de la mauvaise saison.

On voit alors les bandes parfois très-nombreuses de ces visitieuses s'installer dans les cantons boisés, s'échelonner le long des haies, qu'elles ont promptement dépouillées des baies échappées aux merles et aux autres oiseaux sédentaires; mais, en dépit de leur empressement à satisfaire leur appétit, elles se laissent rarement surprendre par le chasseur, et demeurent excessivement sauvages. A la moindre apparence de danger, quelques-unes partent en faisant entendre un cri que rappellent assez bien les lettres *t-i-a* réunies en un mot et répétées vivement deux ou trois fois de suite: *tiu, tia*.

A ce signal, quelque soin que vous ayez pris pour dissimuler votre présence, c'est vous qui êtes l'attrapé; vous pouvez cesser de marcher courbé presque en rampant; relevez-vous, et voyez, à deux cents pas, au milieu des champs découverts, sur les plus hautes branches d'un noyer: n'apercevez-vous pas vos litornes? Elles sont toutes là, caquetant entre elles et observant vos moindres mouvements. Lorsqu'elles ont été une fois effrayées, toute tentative pour les surprendre est inutile, et le mieux est de renoncer à la poursuite.

Outre les trois variétés de grives dont je viens de parler, il en est une quatrième qui fréquente, elle aussi, en grande quantité, beaucoup de nos provinces: c'est la grive mauvis. Dans nos départements du centre, elle fait son apparition vers le milieu de février, aussitôt que les fortes gelées de l'hiver sont passées.

Les endroits où elle se plaît sont surtout les prairies humides bordées d'arbres, le long des petites rivières; celles-ci, au lieu de rechercher, comme les litornes, les baies, les graines sauvages, semblent, à cette époque du moins, faire leur nourriture des insectes, des vermineux qui, aux premières douceurs, apparaissent à la surface de la terre.

Comme elles sont beaucoup moins sauvages que la litorne, il serait facile de les approcher à portée de fusil, et d'en tuer même une assez grande quantité; mais, outre sa petite taille, le mauvis est à cette époque de l'année maigre et peu digne de distraire des bandes de vanneaux, de pluviers, qui fréquentent en même temps qu'elles nos prairies. J'ai souvent vu dans nos campagnes les enfants des villages leur faire la chasse avec succès à l'aide de petits hameçons grossièrement formés, tout simplement par un morceau de fil de fer aiguë ou une épingle tordue; un ver de fumier pour appât suffisait à tromper les mauvis trop confiants ou plutôt trop gourmands.

Les mœurs et habitudes de nos grives ne présentent, à mon avis, rien de saillant qui puisse frapper l'observateur. Je sais bien qu'un observateur anglais, dont le nom m'échappe en ce moment, a prétendu donner une preuve remarquable de leur instinct, en disant avoir découvert que la grive, après s'être emparée d'un escargot, le portait auprès d'une pierre, le long de laquelle elle le heurtait afin d'en fracturer la coquille trop dure pour son bec; mais la grive est loin d'avoir le monopole de ce procédé ingénieux, car les merles, les geais, les corneilles en font autant, et sont, je le crois, surpassés par l'esprit inventif de la pie.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 26 Octobre au 1^{er} Novembre 1867.

NICE. b. *St-Jean*, français, c. Barralis, houille
 ID. b. *Deux-Sœurs*, id. c. Massa, id.
 GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sable.
 SANREMO. b. *St-Laurent*, italien, c. Gazzolo, briques.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
 ST-TROPEZ. b. *Jésus-Marie*, italien, c. Costa, engins de pêche.
 ID. id. id. c. Figari, id.
 GOLFE JUAN. b. *Elan*, français, c. Ricord, sable.

NICE. b. *Napoléon III*, français, c. Cligny, m. d.
 ID. b. *St-Jean-Baptiste*, id. c. Dalais, id.
 ID. b. *Marie*, id. c. Constantin, id.
 ID. b. *Pauline*, id. c. Porcelle, id.
 GOLFE JUAN. b. *Marie-et-Claire*, id. c. Julien, sable.
 ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *St-Angé*, id. c. Gabriel, id.
 NICE. b. *Ames du Purgatoire*, id. c. Barral, m. d.
 ID. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, sur lest.
 ANTIBES. b. *Intelligent*, français, c. Romain, briques.
 ID. b. *St-Pierre*, id. c. Pellegrin, id.
 NICE. b. *Camille*, id. c. Giordan, m. d.
 CETTE. b. *Louis-Désiré*, id. c. Rouquet, vin.
 ANTIBES. b. *St-François*, id. c. Anfonsi, briques.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
 GOLFE JUAN. b. *Assomption*, français, c. Isoard, sable.
 ID. b. *Augustine*, id. c. Ross, id.
 GOLFE EZA. b. *St-Joseph*, id. c. Giordan, chaux.
 NICE. b. *Aigle Impérial*, id. c. Olivier, m. d.
 ID. b. *Mont-de-piété*, id. c. Ballestra, id.
 ST-TROPEZ. b. *Joseph-et-Marie*, id. c. Fornari, vin.
 GOLFE JUAN. b. *Jeune-Louise*, id. c. Barralis, sable.
 NICE. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, m. d.
 GOLFE JUAN. b. *Augustine*, id. c. Ross, sable.
 ID. b. *Trois-Amis*, id. c. Castillon, id.
 ID. b. *Eveline*, id. c. Gabriel, id.
 GOLFE EZA. b. *St-Joseph*, id. c. Giordan, chaux.
 GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïl, sable.
 ID. b. *Elan*, id. c. Ricord, id.
 NICE. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, m. d.
 ID. b. v. *Gallioncello*, id. c. Ducloux, sur lest.
 VILLEFRANCHE. b. *Belladonna*, anglais, c. Chialoué, id.
 TOULON. b. *Gaston*, français, c. Bonifay, chaux.
 MENTON. b. *Joseph-ei-Marie*, id. c. Fornari, sur lest.
 STE-MAXIME. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, m. d.
 RIO. b. *Carlotta*, italien, c. Arcucci, minerais.
 NICE. b. v. *Palmaria*, français, c. Questa, sur lest.

Départs du 26 Octobre au 1^{er} Novembre 1867.

NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, sur lest
 ID. b. *Deux sœurs*, français, c. Massa, id.
 MENTON. b. *Jeune Elvire*, italien, c. Benza, m. d.
 NICE. b. *St-Jean*, français, c. Barralis, sur lest
 GOLFE JUAN. b. *St-Laurent*, id. c. Isoard, id.
 VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, id. c. Gazzolo, id.
 St-MARGUERITE. b. *Jésus et Marie*, italien, c. Costa, engins de pêche
 ID. b. *Jésus et Marie*, id. c. Figari, id.
 MENTON. b. *Napoléon III*, français, c. Cligny, m. d.
 ID. b. *St-Jean-Baptiste*, id. c. Dalais, id.
 GOLFE JUAN. b. *Elan*, id. c. Ricord, s. lest
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 ID. b. *Marie*, français, c. Constantin, id.
 ID. b. *Pauline*, id. c. Porcelle, id.
 GOLFE JUAN. b. *Marie et Claire*, id. c. Julien, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *St-Angé*, id. c. Gabriel, id.
 NICE. b. *Ames du Purgatoire*, id. c. Barral, id.
 MARSEILLE. b. *Intelligent*, id. c. Romani, id.
 NICE. b. *Camille*, id. c. Giordan, id.
 MENTON. b. *Trois Innocents*, id. c. Figalò, houille
 ID. b. *Auguste*, id. c. Perbois, id.
 ANTIBES. b. *St-Pierre*, id. c. Pellegrin, s. lest
 MENTON. b. *Louis Désiré*, id. c. Rouquet, vin
 ANTIBES. b. *St-François*, id. c. Anfonsi, sur lest
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 VILLEFRANCHE. b. *Assomption*, français, c. Isoard, id.
 GOLFE EZA. b. *St-Joseph*, id. c. Giordan, id.
 GOLFE JUAN. b. *Augustine*, id. c. Ross, id.
 MENTON. b. *Mont de Piété*, id. c. Ballestra, m. d.
 ID. b. *Aigle Impérial*, id. c. Olivier, id.
 NICE. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, sur lest
 MENTON. b. *Joseph et Marie*, id. c. Fornari, vin
 VILLEFRANCHE. b. *Jeune Louise*, id. c. Barralis, s. lest
 GOLFE JUAN. b. *Augustine*, id. c. Ross, id.
 ID. b. *Eveline*, id. c. Gabriel, id.
 ID. b. *St-Joseph*, id. c. Giordan, id.
 ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïl, id.
 NICE. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, id.
 ID. b. *Gallioncello*, id. c. Ducloux, id.
 MENTON. b. *St-Joseph*, id. c. Palma o. m. d.
 NICE. goëlette *Bella Donna*, anglais, c. Chialoué, s. lest
 MARSEILLE. brigantin *Carlotta*, italien, c. Arcucci, minerais
 NICE. b. v. *Palmaria*, français, c. Questa, sur lest

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.

Commissions en Librairie, abonnement aux journaux

CASINO DE MONACO

Aujourd'hui 3 Novembre 1867

CONCERT

Sous la direction de M. Eusèbe Lucas

2 HEURES DE L'APRES-MIDI.

| | |
|---------------------------------|--------------------|
| Lustlager-marsch | KÉLER-BÉLA. |
| Ouverture de <i>Fra-Diavolo</i> | AUBER. |
| Chœur d' <i>Ernani</i> | VERDI. |
| Polka | STRAUSS. |
| Ouverture (<i>Ruy-Blas</i>) | MENDELSSOHN. |
| Valse | GUNG'L. |
| Mélodie | E. BACH. |
| Final | STRAUSS de Vienne. |

8 HEURES DU SOIR.

| | |
|--|--------------------|
| Marche triomphale (<i>Reine de Sabu</i>) | GOUNOD. |
| Ouverture des <i>Mousquetaires de la Reine</i> | HALÉVY. |
| <i>Fantaisie sur Robert-le-Diable</i> | MEYERBEER. |
| <i>Sérénade et Allegro giocoso</i> par | F. MENDELSSOHN. |
| transcrits et exécutés par M. Delpech. | |
| <i>Marche aux flambeaux</i> | MEYERBEER. |
| Ouverture de <i>Mignon</i> | A. THOMAS. |
| Valse (<i>Accelerationen</i>) | STRAUSS de Vienne. |
| Quadrille | MÉTRA. |

Lundi 4 Novembre à 8 heures du soir

GRAND

FEU D'ARTIFICE

Tiré par M. RUGGERI, Artificier de S. M. l'Empereur des Français

Brillante Illumination du Casino

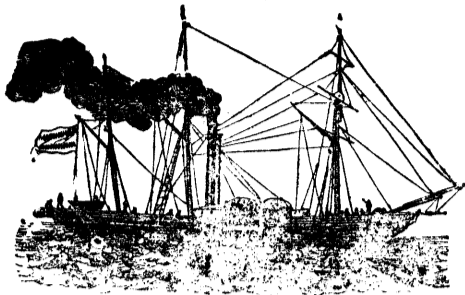
ET DES JARDINS

FEUX DE BENGALÉ.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangoorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

CORRESPONDANCE
entre Nice & Monaco.



A partir du 4 novembre les heures de départ des bateaux à vapeur sont fixées comme suit :

DÉPARTS DE NICE :

A 11 h. du m. et à 4 h. 1/2 du soir.

DÉPARTS DE MONACO :

A 1 h. du soir et à 10 h. 1/2 du soir.

Depuis le 1^{er} mai 1867 le service des Omnibus a lieu de la manière suivante :

OMNIBUS ENTRE NICE & MONACO

DÉPART TOUS LES DEUX JOURS.

De Nice à 10 heures du matin ; — de Monaco à 8 heures du matin.

Bureaux : à Nice, boulevard du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

Omnibus entre Monaco & Menton

DÉPARTS DE MONACO :

1^{er} Départ 8 h. du m. — 2^e départ 4 h. du soir.
3^e — 4 h. du soir. — 4^e (du Casino) 10 h. soir.

DÉPARTS DE MENTON :

1^{er} départ 10 h. du matin — 2^e départ 1 h. du soir
3^e — 4 h. 1/2 du soir — 4^e — 7 n. —

Prix des places : fr. 1 50 — à Monaco, place du Palais ; — à Menton au bureau des Messageries Impériales.

M. ALBIN, HORLOGER de Nice, venant le samedi de chaque semaine à Monaco, où il est appelé par les travaux de réparation et de remontage des pendules à l'établissement du Casino, s'empresse d'offrir ses services aux habitants de la Principauté et aux nombreux étrangers qui y séjournent. M. ALBIN se charge de fournir dans le plus bref délai et aux meilleures conditions, tout ce qui concerne sa partie, ainsi que les objets en orfèvrerie et en bijouterie qu'on aurait à lui demander.

S'adresser pour les réparations et les achats à l'Hôtel de Paris, à Monte Carlo, et au concierge du Casino.

HOTEL DU PRINCE ALBERT

tenu par E. REY

Place du Palais, Monaco

Cet hôtel entièrement remis et meublé à neuf offre aux familles Etrangères le calme et la tranquillité d'une maison particulière.

Pension, Restaurant — Salon et Café fumoir

On parle Allemand, Anglais, Français et Italien.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

HOTEL DES ÉTRANGERS, tenu par Ange Gaziello. Quartier du Port, à la Condamine.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

CAFÉ ET RESTAURANT tenu par J.-B. BARRERA. Déjeuners à 2 fr. et Dîners à 2 fr. 50. — Pension.

BAINS DE MER DE MONACO

SAISON D'HIVER 1867-68.

Grand établissement Hydrothérapique à l'eau de mer et à l'eau douce, sous la direction de M. le Docteur GILBERT-DHERCOURT.

Bains de mer chauds. — Salles d'Inhalation. — Bains de vapeur.

La contrée de Monaco, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée contre les vents du Nord : sa température, pendant l'hiver, est la même que celle de Paris dans les mois de juin et de juillet.

Le Casino, qui s'élève à Monte Carlo, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, Wiesbaden et Hembourg. — Nouvelles Salles de Conversation et de Bal. — Cabinet de Lecture où se trouvent toutes les publications Françaises et Etrangères. — Concert l'après-midi et le soir. — Orchestre d'élite.

Le Trente et Quarante se joue avec le Demi refait, et la Roulette avec un seul zéro.

Grand Hôtel de Paris, à côté du Casino. Cet Hôtel l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. Beaux Appartements. Magnifique Salle à manger. Salon de Restaurant et Café. — Cabinets particuliers. Cuisine française.

La ville et la campagne de Monaco renferment des Hôtels, des Maisons particulières et des Villas, où les familles étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — Station Télégraphique.

Le nouveau et superbe bateau à vapeur le CHARLES III, fait le service des Voyageurs entre NICE et MONACO plusieurs fois par jour en trois quarts d'heure.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en vingt-trois heures ; de LYON en seize heures ; de MARSEILLE en six heures.